

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1074

1<sup>er</sup> juin 2006

### SOMMAIRE

3 Rives Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51551	Gegoric S.A.H., Luxembourg . . . . .	51542
Aboukir Maritime S.A., Strassen . . . . .	51530	GPS Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51552
Albin West S.A.H., Luxembourg . . . . .	51545	Hibou S.A.H., Luxembourg . . . . .	51528
Alerno Holding S.A., Strassen . . . . .	51531	Highworth S.A., Luxembourg . . . . .	51552
Almagev S.A., Luxembourg . . . . .	51546	Home Center Putz S.A., Schieren . . . . .	51517
Andava Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51529	Honeybee Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51530
Antiques Orient S.A., Bigonville . . . . .	51507	Ibérique de Participations S.A., Strassen . . . . .	51530
Artim International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51536	Ilix Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51526
Aviva Central European Property Fund . . . . .	51517	Illebenbour, S.à r.l., Diekirch . . . . .	51507
Banyal Aragorn Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51550	ING (L) Renta Fund II, Sicav, Luxembourg . . . . .	51541
Baring Mutual Fund Management S.A., Luxembourg . . . . .	51526	Industrial Software Development S.A., Luxembourg . . . . .	51531
Basinco Holdings S.A.H., Luxembourg . . . . .	51547	Inter Mega S.A.H., Luxembourg . . . . .	51537
Beaton Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51513	Invesco GT Continental European Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	51533
Beaton Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51516	Invesco GT Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	51535
Beltxnea S.A., Luxembourg . . . . .	51535	Ivima Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg . . . . .	51532
Blue Lux S.A., Luxembourg . . . . .	51545	J.L.L., Jost Logistics Luxembourg S.A., Weiswampach . . . . .	51524
Bomec Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51531	Keersma S.A.H., Luxembourg . . . . .	51540
Clio S.A., Luxembourg . . . . .	51536	Kimako S.A., Luxembourg . . . . .	51548
Codifi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51544	Labecaste S.A.H., Luxembourg . . . . .	51550
Coronas Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51536	Lamsteed S.A., Luxembourg . . . . .	51537
Covéa Ré Fonds Spécial . . . . .	51513	Lasting S.A., Luxembourg . . . . .	51551
D.S. Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	51549	Levita S.A., Luxembourg . . . . .	51550
DC Equipment S.A., Rombach-Martelange . . . . .	51507	Lipa International S.A.H., Luxembourg . . . . .	51543
Delfas S.A., Luxembourg . . . . .	51536	Macrin S.A., Luxembourg . . . . .	51549
Dexia Money Market, Sicav, Luxembourg . . . . .	51532	Marfior S.A., Luxembourg . . . . .	51537
Electrodyne S.A., Luxembourg . . . . .	51544	Masai S.A.H., Luxembourg . . . . .	51542
Entreprise de Charpente Camille Goebel et Fils, S.à r.l., Dahl . . . . .	51527	Meaco S.A.H., Luxembourg . . . . .	51539
Eudial S.A., Weiswampach . . . . .	51507	Menuiserie Gaul et Clees, S.à r.l., Wincrange . . . . .	51525
Euromel Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51540	MFR Castel Romano, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51525
Fairfax S.A., Luxembourg . . . . .	51542	Montecaro Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51552
Fe + S.A., Bettange-sur-Mess . . . . .	51524	Muse Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51550
Felten Frères et Fils, S.à r.l., Weicherdange . . . . .	51517	Musinoir Finances S.A.H., Luxembourg . . . . .	51547
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	51527	Nacarat S.A., Luxembourg . . . . .	51538
Financière Asturias S.A., Luxembourg . . . . .	51545	Nadar S.A.H., Luxembourg . . . . .	51544
Financière V.P.I. S.A., Luxembourg . . . . .	51537	Oevole Anlage A.G., Luxembourg . . . . .	51539
Finloc Investments S.A., Luxembourg . . . . .	51542	Outre-Mer Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	51540
Fund Partners, Sicav, Luxembourg . . . . .	51547	PAM (L), Sicav, Luxembourg . . . . .	51546

Perlmar S.A.H., Luxembourg . . . . .	51529	Shoe Invest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51538
Phase Capital S.A., Luxembourg . . . . .	51548	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «J»	
Phebus S.A., Luxembourg . . . . .	51548	Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51540
Phinda Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51506	Société Financière du Méditerranéen S.A.H.,	
Phoenix A1 - Seestrasse, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51506	Luxembourg . . . . .	51547
Phoenix II Mixed N, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51527	Société pour l'Investissement en Afrique S.A.H.,	
Photobuttik Ewert, S.à r.l., Wiltz . . . . .	51525	Luxembourg . . . . .	51544
Private Value A, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51518	Sofigepar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51546
Private Value B, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51508	Stratus Technologies Group S.A., Luxembourg . . . . .	51529
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds, Sicav, Lu-		Syrval S.A., Luxembourg . . . . .	51549
xembourg . . . . .	51528	Thunder Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51532
Risla S.A.H., Luxembourg . . . . .	51543	TMF Sicav, Luxembourg . . . . .	51534
S.A. Hunter's, Pommerlach . . . . .	51523	Traviata Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51551
Sabula Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51538	Tyr S.A., Luxembourg . . . . .	51528
Sadyd S.A., Luxembourg . . . . .	51543	Valain S.A., Weidingen . . . . .	51525
Sanitaires Willy Putz, Schieren S.A., Schieren . . . . .	51517	Valparsa S.A.H., Luxembourg . . . . .	51531
Sedellco Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51549	Weldpart S.A., Luxembourg . . . . .	51538
Shareholdings Amongst Financiers in Europe		Willy Putz S.A., Schieren . . . . .	51523
S.A.H., Luxembourg . . . . .	51545	Yernik S.A., Luxembourg . . . . .	51539

**PHOENIX A1 - SEESTRASSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.712.

*Extrait de la Résolution du gérant unique datée du 30 juin 2005*

Le gérant unique de PHOENIX A1 - SEESTRASSE, S.à r.l. («la société») a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce avec effet au 30 juin 2005.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022319/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

**PHINDA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 77.930.

Constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 26 septembre 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 175 du 7 mars 2001.

Statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 27 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 483 du 27 mars 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 9 mars 2006 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:

Monsieur Heinz Vogel, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 44, Stauffacherquai, CH-8039 Zürich, administrateur;

Monsieur Franco Omarini, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 44, Stauffacherquai, CH-8039 Zürich, administrateur;

Monsieur Enzo Beretta, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 44, Stauffacherquai, CH-8039 Zürich, administrateur;

REVILUX S.A., avec siège social au 223, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 9 mars 2006.

Pour PHINDA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2006, réf. LSO-BO03478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027548/687/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**ILLENBOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9236 Diekirch, 7, rue E. Goethals.

R. C. Luxembourg B 107.361.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2006.

Signature.

(911009//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**ANTIQUES ORIENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 93.605.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 janvier 2006, réf. DSO-BM00372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 31 janvier 2006.

Signature.

(911067/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**DC EQUIPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 16, route de Bigonville.

R. C. Luxembourg B 92.058.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Signature.

(911071/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**EUDIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 71.032.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 19 mai 2005 au siège social*

*Résolutions*

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de celui du Commissaire aux comptes, l'Assemblée prend, à l'unanimité des voix présentes et représentées, les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée reconduit pour un terme de 5 années, les mandats d'Administrateur de Messieurs André Benoît, domicilié rue de Chaudfontaine 20 à B-4020 Liège, Didier de Coster, domicilié avenue Van Hoegarden 7 à B-4130 Esneux et Albert Piroton, domicilié rue Felix De Blochausen 25/3 à L-1243 Luxembourg (anciennement domicilié avenue du X Septembre 103 à L-2551 Luxembourg). Ces mandats viendront à échéance au terme de l'Assemblée générale ordinaire de 2010.

2. L'Assemblée reconduit pour un terme de 3 années, le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Paul Payon, domicilié Chemin de la Cense 35 à B-4960 Malmédy. Ce mandat viendra à échéance au terme de l'Assemblée générale ordinaire de 2008.

3. L'Assemblée accepte la démission, au 19 mai 2004, de Monsieur Michel Fisenne, domicilié Goffontaine 47 à B-4860 Pepinster en qualité d'Administrateur.

4. L'Assemblée décide de ne pas renouveler les mandats d'Administrateur et d'Administrateur-délégué de Monsieur Marc Pirllet, domicilié rue du Tige 2 à B-4920 Aywaille (anciennement domicilié chemin de l'Abbaye IB à B-4920 Aywaille), venu à échéance ce jour.

5. L'Assemblée prend acte de la décision du Conseil d'administration de désigner Monsieur André Benoît, domicilié rue de Chaudfontaine 20 à B-4020 Liège au poste de Président à dater du 19 mai 2004.

Pour extrait analytique conforme

Th. Houben

Administrateur-délégué

Enregistré à Diekirch, le 3 février 2006, réf. DSO-BN00038. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(914841//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 février 2006.

---

**PRIVATE VALUE B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 116.311.

**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the tenth day of May.  
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS, a company with registered office at 170 place Henri Regnault, 92 400 Courbevoie, France and registered in the registre du commerce et des sociétés de Nanterre under number B 410 704 571,

here represented by Mr Yves Lacroix, lawyer residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on May 10th, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in its here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée or S.à r.l.) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation under the name of PRIVATE VALUE B, S.à r.l. (hereinafter the «Company»).

**Art. 2.** The purpose of the Company is to acquire and hold a participation in several SICARs, sociétés d'investissement en capital à risque organized as a société en commandite par actions, duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «SICARs»), and to act as their manager and shareholder with unlimited liability.

The Company may carry out any commercial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment of its purposes.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds and notes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the manager or, in the case of several managers, the board of managers. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or, in the case of several managers, the board of managers.

In the event that the manager or, in the case of several managers, the board of managers determine(s) that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 5.** The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred (EUR 12.500.-) Euro represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) Euro each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 6.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The shares to be subscribed shall be offered preferably to the existing partner(s), in proportion to the share in the capital represented by his/their shares.

**Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 10.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be partners. In dealings with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of their office. He (they) may only be dismissed for cause.

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of its manager or, in case of several managers, by the joint signatures of any two managers or by the signature or any person to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

**Art. 12.** In case of several managers, the Company is managed a by board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for or against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 15.** The manager(s) do not assume, by reason of his/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

### D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

**Art. 16.** Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 17.** Except a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 18.** As the case may be, the sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

### E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

**Art. 19.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the manager or, in the case of several managers the board of managers, prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners. The balance is available for distribution by the general meeting of partners. The manager or, in the case of several managers, the board of managers may distribute interim dividends to the extent sufficient funds are available therefore.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 23.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of one twelve thousand and five hundred (EUR 12,500.-) Euro.

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.-).

#### *Declaration of sole partner in lieu of a general meeting*

The above named person (s), representing the entire subscribed capital has / have immediately proceeded to pass the following resolution:

1. The registered office of the Company shall be 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.
2. The following persons are appointed members of the board of managers of the Company:
  - Mr Philippe Total, Head of Custody services and Investment Funds, born on March 26, 1965 in Luxembourg and residing 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
  - Mr Jean-Claude Simon, Head of Fund Administration Services, born on April 21, 1964 in Longlier (Belgium) and residing 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company in all circumstances and to bind the Company by their joint signatures.

The general meeting authorizes the board of managers of the Company to delegate the day to day management of the Company as well as the representation of the Company in connection therewith to one or more of its members.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six et le dix mai.

Par-devant nous Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS, une société dont le siège est sis 170, place Henri Regnault, 92400 Courbevoie, France et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 410 704 571,

représentée par Monsieur Yves Lacroix, avocat résidant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir conféré le 10 mai 2006.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire, est jointe au présent acte pour être enregistrée avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès qualité comme indiqué ci-dessus, demande au notaire instrumentaire de recevoir l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare avoir été constituée, ainsi que les statuts qui sont exposés ci-après:

### A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est créé par les présentes entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts de la Société par la suite une société à responsabilité limitée (S.à r.l.) régie par la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle qu'amendée, ainsi que par les présents statuts, sous la dénomination PRIVATE VALUE B, S.à r.l., (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans différentes SICAR (sociétés d'investissement en capital à risque), sous forme de société en commandite par actions de droit luxembourgeois (les «SICARs»), et d'agir en tant qu'associé gérant commandité de ces SICARs.

La Société peut exercer toute activité commerciale ou financière qu'elle estimera utile pour la réalisation de son objet.

La Société peut emprunter de toute manière et sous toute forme, et émettre des obligations et autres titres de créance.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** Le siège social est sis à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider la constitution de succursales, de filiales et d'autres bureaux situés dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple résolution du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Si le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, estime que des événements politiques ou militaires extraordinaires intervenus ou imminents sont de nature à gêner le déroulement normal des activités de la Société là où la Société a son siège social, ou à entraver les communications entre le siège social et des personnes se trouvant à l'étranger, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la disparition complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires seront sans effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert temporaire, restera une société de droit luxembourgeois.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 5.** Le capital de la Société est de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt cinq (EUR 25,-) euros chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 6.** Le capital social pourra être modifié à tout moment par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts à souscrire seront proposées prioritairement aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital représenté par leurs parts sociales.

**Art. 7.** La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par part. Les copropriétaires indivis désigneront un représentant unique qui les représentera auprès de la Société.

**Art. 8.** Les parts de la Société sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un nouvel associé que sous réserve de l'accord des autres associés, donné en assemblée générale à la majorité des trois quarts du capital social.

En cas de décès, les parts de l'associé décédé ne peuvent être cédées à de nouveaux associés qu'avec l'accord des autres associés, donné en assemblée générale, à la majorité des trois quarts du capital social. Toutefois, cet accord n'est pas requis si les parts sont cédées aux ascendants ou aux descendants du conjoint survivant.

**Art. 9.** Le décès, la privation des droits civiques, la faillite ou l'insolvabilité d'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 10.** Les créanciers, les cessionnaires ou les héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens ou les documents de la Société.

### C. Direction

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Dans les rapports avec les tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser toutes opérations compatibles avec l'objet de la Société. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe les conditions de leur mandat. Il ou ils ne peuvent être révoqués que pour un juste motif.

La Société est liée en toutes circonstances par la signature de son gérant ou, s'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants, ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir a été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 12.** En cas de pluralité de gérants, la Société est dirigée par un conseil de gérance qui désigne parmi ses membres un président et, le cas échéant, un vice-président. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'est pas nécessairement un gérant, qui sera chargé de la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, ou de deux gérants, au lieu indiqué sur l'avis de convocation. Les séances du conseil de gérance se tiennent au siège social de la Société, sauf indication contraire dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les séances du conseil de gérance mais, en son absence, le conseil de gérance peut désigner un autre gérant pour assurer la présidence pro tempore, à la majorité des votants présents à cette séance.

Les gérants doivent être convoqués par écrit à toute séance du conseil de gérance avec un préavis d'au moins vingt-quatre (24) heures sur la date prévue pour la séance, sauf urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence seront indiquées sur l'avis. Il peut être renoncé à cet avis par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie, courrier électro-

nique ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale n'est pas nécessaire pour convoquer un conseil de gérance à une heure et en un lieu qui avaient été fixés par une résolution antérieure adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis n'est requis si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la séance du conseil de gérance ou pour approuver une résolution consignée par écrit et approuvée et signée par tous les membres du conseil de gérance.

Un gérant peut intervenir à une séance du conseil de gérance par le biais d'un autre gérant qu'il nomme en qualité de mandataire par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Un gérant peut participer à une séance du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la séance de s'entendre les unes les autres. La participation à une séance par le biais de ces moyens équivaut une participation en personne.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Si au cours d'une séance il y a partage de voix sur une résolution, le président de séance a voix prépondérante.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire, les membres exprimant leur accord par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble des circulaires constituera le procès-verbal faisant preuve de la résolution.

**Art. 13.** Le procès-verbal d'une séance du conseil de gérance est signé par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou dans d'autres circonstances doivent être signés par le président ou par deux gérants ou encore par la personne désignée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14.** Le décès ou la démission d'un gérant pour quelque raison que ce soit n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Le ou les gérants n'encourent, en raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle au titre des engagements pris régulièrement au nom de la Société. En leur qualité de mandataires ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égale au nombre de parts qu'il détient ou qu'il représente.

**Art. 17.** A moins qu'une majorité plus importante soit requise en vertu des présents statuts, les décisions collectives sont adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social.

La modification des statuts exige l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 18.** Le cas échéant, l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés, conformément aux dispositions de la Section XII de la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle qu'amendée.

#### **E. Exercice fiscal - Comptes annuels - Distribution des profits**

**Art. 19.** L'exercice de la Société commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de la même année.

**Art. 20.** Les comptes sont arrêtés le trente et un décembre de l'année et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire présentant une estimation de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut vérifier l'inventaire et le bilan au siège de la Société.

**Art. 21.** Cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société est affecté à la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde peut être affecté librement par les associés. Le solde peut être affecté à la distribution par l'assemblée générale des associés. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut distribuer un acompte sur dividende dans la mesure où des fonds suffisants existent.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** En cas de dissolution, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne sont pas nécessairement des associés, nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur mandat et leurs honoraires. Sauf décision contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif après déduction du passif sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans le Société.

**Art. 23.** Toute question qui n'est pas régie par les présents statuts est régie par la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés, telle que modifiée.

#### *Souscription et paiement*

La partie comparante, représentée comme indiqué en tête des présentes, ayant rédigé les statuts de la Société, déclare souscrire les cinq cents (500) parts sociales et les avoir intégralement libérées en espèces pour la somme de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros.



La preuve de ce paiement est donnée au notaire soussigné, qui déclare que les conditions fixées par l'article 183 de la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été satisfaites.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2006.

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit supportés par la Société pour les besoins de sa constitution sont estimés à environ mille sept cents euros (1.700,- EUR).

*Déclaration de l'associé unique tenant lieu d'assemblée générale*

La personne susvisée, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoquée, a adopté aussitôt la résolution suivante:

1. Le siège social de la Société est fixé au 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées membres du conseil de gérance de la Société:
  - Monsieur Philippe Total, Head of Custody services and Investment Funds né le 26 mars 1965 à Luxembourg et résidant 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Grand-Duché du Luxembourg; et
  - Monsieur Jean-Claude Simon, Head of Fund Administration Services, né le 21 avril 1964 à Longlier (Belgique) et résidant 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Grand-Duché du Luxembourg.

Les gérants sont investis des pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour engager la Société par leur signature conjointe.

L'assemblée générale autorise le Conseil de gérance de la Société à déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société relative à cette délégation à un ou plusieurs de ses membres.

Le présent acte authentique a été dressé au Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes que, à la demande de la partie comparante susvisée, le présent acte authentique est rédigé en anglais et suivi de sa traduction en français; en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version en anglais prévaudra.

Après lecture du document à la personne comparante, dont le notaire connaît le nom, le prénom, l'état civil et la résidence, cette personne a signé avec le notaire le présent acte authentique.

Signé: Y. Lacroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, vol. 153S, fol. 54, case 9. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

G. Lecuit.

(044468/220/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

**COVEA RE FONDS SPECIAL, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion signé le 17 mai 2006, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

M. Gehlen / G. Wagner

*Directeur / Administrateur*

(047168//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

**BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: USD 89,758,200.-.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 97.805.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97.805 (the «Company»), incorporated by a notarial deed enacted on 17 December 2003, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 89 of 22 January 2004, and whose articles of association have been amended for the last time by a deed dated 14 January 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 899 of 15 September 2005 (the «Articles»).

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders of the Company, (i) TESLIN HOLDINGS INC., LUXEMBOURG BRANCH, having its office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and whose head office is TESLIN HOLDINGS INC., a company incorporated under the laws of British Columbia, having its registered office at #200 - 10991 Shellbridge Way, Richmond B.C. V6X 3C6, Canada and (ii) HUMBER HOLDINGS INC., a company incorporated under the laws of British Columbia, having its registered office at #200 - 10991 Shellbridge Way, Richmond, B.C. V6X 3C6, Canada, are both duly represented by Mr. Patrick Van Hees, jurist residing at Messancy, Belgium, by virtue of proxies both given under private seal, and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the 105,350 (one hundred five thousand three hundred fifty) shares, consisting of 4,519 (four thousand five hundred nineteen) class A shares, 1 (one) class B share, 5,000 (five thousand) class C shares, 8,000 (eight thousand) class D shares, 20,000 (twenty thousand) class E shares, 9,000 (nine thousand) class F shares, 8,500 (eight thousand five hundred) class G shares and 50,330 (fifty thousand three hundred thirty) class H shares representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been duly informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;
2. Decrease of the share capital of the Company by an amount of USD 1,685,600.- (one million six hundred eighty-five thousand six hundred United States Dollars) so as to decrease the share capital from USD 89,758,200.- (eighty-nine million seven hundred fifty-eight thousand two hundred United States Dollars) to an amount of USD 88,072,600.- (eighty-eight million seventy-two thousand six hundred United States Dollars) by decreasing the nominal value of all its shares from USD 852.- (eight hundred fifty-two United States Dollars) to USD 836.- (eight hundred thirty-six United States Dollars);
3. Subsequent amendment of article 8 of the Articles in order to reflect the new share capital pursuant to the above resolution;
4. Approval of the granting of a delegation to the board of managers to determine the date of repayment of the amounts due to the shareholders subsequently to the decrease of capital;
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders of the Company, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to notice to the extraordinary general meeting, which should have been sent to them prior to this meeting; according to article 16 of the Articles, the shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is unanimously resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is unanimously resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of USD 1,685,600.- (one million six hundred eighty-five thousand six hundred United States Dollars), so as to decrease it from USD 89,758,200.- (eighty-nine million seven hundred fifty-eight thousand two hundred United States Dollars) to the amount of USD 88,072,600.- (eighty-eight million seventy-two thousand six hundred United States Dollars) by decreasing the nominal value of all its shares from USD 852.- (eight hundred fifty-two United States Dollars) to USD 836.- (eight hundred thirty-six United States Dollars) (the «Capital Decrease»).

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing statement and resolution, it is unanimously resolved to amend article 8 of the Articles to be read now as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at USD 88,072,600.- (eighty-eight million seventy-two thousand six hundred United States Dollars), represented by 4,519 (four thousand five hundred nineteen) class A shares (the «Class A Shares»), 1 (one) class B share (the «Class B Shares»), 5,000 (five thousand) class C shares (the «Class C Shares»), 8,000 (eight thousand) class D shares (the «Class D Shares»), 20,000 (twenty thousand) class E shares (the «Class E Shares»), 9,000 (nine thousand) class F shares (the «Class F Shares»), 8,500 (eight thousand five hundred) class G shares (the «Class G Shares») and 50,330 (fifty thousand three hundred thirty) class H shares (the «Class H Shares»), each with a nominal value of USD 836.- (eight hundred thirty-six United States Dollars).

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the same manner required for amendment of the Articles.»

*Fourth resolution*

It is unanimously resolved to delegate to the board of managers of the Company, the determination of the date of the payment of the Capital Decrease to the shareholders of which it may be considered as being the most appropriate date in its absolute discretion, which date must however not be later than the 31 December 2005 (the «Payment to the Shareholders»). The board of managers of the Company is further empowered to take any action required to be done or make any decision on behalf of the Company, in order to execute any document or do any act and take any action as it deems necessary and appropriate in the name and on behalf of the Company in connection with the Capital Decrease and the Payment to the Shareholders.

*Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its Capital Decrease, have been estimated at about one thousand five hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.805 (la «Société»), constituée suivant acte notarié reçu le 17 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 89 du 22 janvier 2004, et dont les statuts ont été modifiés par un acte du 14 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 899 du 15 septembre 2005 (les «Statuts»).

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés de la Société, d'une part, (i) TESLIN HOLDINGS INC., LUXEMBOURG BRANCH, succursale luxembourgeoise, dont le siège est sis 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et dont l'établissement principal est TESLIN HOLDINGS INC., société régie par les lois de la Province de Colombie Britannique, ayant son siège social au #200 - 10991 Shellbridge Way, Richmond, B.C. V6X 3C6, Canada et, d'autre part, (ii) HUMBER HOLDINGS INC., société constituée sous le droit de la province de Colombie-Britannique, ayant son siège social au #200 - 10991 Shellbridge Way, Richmond, B.C. V6X 3C6, Canada, toutes deux dûment représentées par Monsieur Patrick Van Hees, juriste demeurant à Messancy, Belgique, en vertu de procurations toutes deux données sous seing privé, et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent est précisé sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 105.350 (cent cinq mille trois cent cinquante) parts sociales, comprenant 4.519 (quatre mille cinq cent dix-neuf) parts sociales de classe A, 1 (une) part sociale de classe B, 5.000 (cinq mille) parts sociales de classe C, 8.000 parts sociales de classe D, 20.000 parts sociales de classe E, 9.000 (neuf mille) parts sociales de classe F, 8.500 (huit mille cinq cent) parts sociales de classe G et 50.330 (cinquante mille trois cent trente) parts sociales de classe H, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de 1.685.600,- USD (un million six cent quatre-vingt-cinq mille six cents dollars américains), de sorte à réduire le capital social de 89.758.200,- USD (quatre-vingt-neuf millions sept cent cinquante-huit mille deux cents dollars américains) pour le porter à 88.072.600,- USD (quatre-vingt-huit millions soixante-douze mille six cents dollars américains), par réduction de la valeur nominale de l'ensemble de ses parts sociales, en la passant de 852,- USD (huit cent cinquante-deux dollars américains) à 836,- USD (huit cent trente-six dollars américains);
3. Modification subséquente de l'article 8 des Statuts, aux fins de refléter le montant du nouveau capital social conformément à la résolution précédente;
4. Approbation de l'octroi d'une délégation de pouvoir au conseil de gérance, afin de déterminer la date de remboursement des montants dus au titre de la réduction de capital social;
5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé à l'unanimité que les associés renoncent à leur droit à être convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, une telle convocation ayant dû leur être adressés préalablement à la présente assemblée; conformément aux dispositions de l'article 16 des Statuts, les associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués, et par voie de conséquence, sont d'accord pour délibérer et voter sur

l'ensemble des points portés à l'ordre du jour. Il est de plus décidé à l'unanimité que l'ensemble de la documentation produite au cours de la présente assemblée a été tenu à la disposition des associés dans un laps de temps suffisant pour les mettre en mesure d'examiner avec attention chacun de ces documents.

#### Seconde résolution

Il est décidé à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant de 1.685.600,- USD (un million six cent quatre-vingt-cinq mille six cents dollars américains), de sorte à réduire le capital social de son montant de 89.758.200,- USD (quatre-vingt-neuf millions sept cent cinquante-huit mille deux cents dollars américains) pour le porter à un montant de 88.072.600,- USD (quatre-vingt-huit millions soixante-douze mille six cents dollars américains), par réduction de la valeur nominale de l'ensemble de ses parts sociales, en la passant de 852,- USD (huit cent cinquante-deux dollars américains) à 836,- USD (huit cent trente-six dollars américains) (la «Réduction de Capital»).

#### Troisième résolution

En conséquence de la précédente résolution, il est décidé à l'unanimité de modifier l'article 8 des Statuts pour le lire désormais comme suit:

«**Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 88.072.600,- USD (quatre-vingt-huit millions soixante-douze mille six cents dollars américains), comprenant 4.519 (quatre mille cinq cent dix-neuf) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»), 1 (une) part sociale de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), 5.000 (cinq mille) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»), 8.000 (huit mille) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D»), 20.000 (vingt mille) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»), 9.000 (neuf mille) parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F»), 8.500 (huit mille cinq cent) parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe G») et 50.330 (cinquante mille trois cent trente) parts sociales de classe H (les «Parts Sociales de Classe H»), chacune d'une valeur nominale de 836,- USD (huit cent trente-six dollars américains).

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée générale des associés prise dans des conditions identiques pour la modification des Statuts.»

#### Quatrième résolution

Il est décidé à l'unanimité de déléguer au conseil de gérance de la Société, la détermination de la date du paiement de la Réduction de Capital qu'il jugera la plus appropriée dans son absolue discrétion, mais pas plus tard que le 31 décembre 2005 (le «Paiement aux Associés»). Le conseil de gérance de la Société est de plus habilité à réaliser toutes les actions requises ou toutes les décisions au nom de la Société, aux fins d'exécuter tout document, de prendre tout acte, ou de réaliser toute action qu'il jugera nécessaire et appropriée au nom et pour le compte de la Société en relation avec la Réduction de Capital et le Paiement aux Associés.

#### Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa Réduction de Capital, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 97, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

J. Elvinger.

(030961/211/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

### **BEATTON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 97.805.

—

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40.848 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(030962/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

**AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTY FUND, Fonds Commun de Placement.**

*Amendment to the Management Regulations*

Upon decision of AVIVA FUND SERVICES S.A. (the «Management Company»), acting as Management Company to AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTY FUND (the «Fund») and with the approval of CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH) (the «Custodian»), the Management Regulations of the Fund shall be amended as follows:

1. In article 14 «Charges and Expenses of the Fund» in section (iii), the words «brokerage and other» are deleted, in order for (iii) to read as follows:

«(iii) usual transaction fees and expenses (including, without limitation, legal, accounting, surveyor's and other professional fees) incurred on transactions with respect to the acquisition or disposal or proposed acquisition or disposal of the Portfolio and related expenses and valuation fees charged by the Independent Appraisers in connection with the acquisition or disposal of the Property Investments;»

2. In article 14 «Charges and Expenses of the Fund», section (iv) shall be deleted and the following sections are renumbered accordingly.

The changes described above will become effective on 19th May 2006.

Luxembourg, 19th May 2006.

AVIVA FUND SERVICES S.A. / CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)

*Management Company / Custodian*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046648//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

**SANITAIRES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schieren.

R. C. Luxembourg B 99.343.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06622, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, janvier 2006.

*Pour SANITAIRES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.*

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(911073/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**HOME CENTER PUTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schieren.

R. C. Luxembourg B 93.406.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, janvier 2006.

*Pour HOME CENTER PUTZ S.A.*

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(911076/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**FELTEN FRERES ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9775 Weicherdange, Zone Artisanale.

R. C. Luxembourg B 106.458.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 26 janvier 2006, réf. DSO-BM00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FELTEN FRERES ET FILS, S.à r.l.*

Signature

(911079/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**PRIVATE VALUE A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 116.312.

—  
STATUTES

In the year two thousand and six, on the tenth day of May.  
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS, a company with registered office at 170, place Henri Regnault, 92 400 Courbevoie, France, and registered in the registre du commerce et des sociétés of Nanterre under number 410 704 571,

here represented by Mr Yves Lacroix, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on May 10th, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become partners in future, a private limited company (*société à responsabilité limitée* or *S.à r.l.*) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation under the name of PRIVATE VALUE A, S.à r.l., (hereinafter the «Company»).

**Art. 2.** The purpose of the Company is to acquire and hold a participation in several SICARs, *sociétés d'investissement en capital à risque* organized as a *société en commandite par actions*, duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «SICARs»), and to act as their manager and shareholder with unlimited liability.

The Company may carry out any commercial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment of its purposes.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds and notes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the manager or, in the case of several managers, the board of managers. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or, in the case of several managers, the board of managers.

In the event that the manager or, in the case of several managers, the board of managers determine(s) that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

**B. Share Capital - Shares**

**Art. 5.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) Euro represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) Euro each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 6.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The shares to be subscribed shall be offered preferably to the existing partner(s), in proportion to the share in the capital represented by his/their shares.

**Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among partners. *Inter vivos*, they may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 10.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be partners. In dealings with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of their office. He (they) may only be dismissed for cause.

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of its manager or, in case of several managers, by the joint signatures of any two managers or by the signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

**Art. 12.** In case of several managers, the Company is managed a by board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for or against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 15.** The manager(s) do not assume, by reason of his/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

### D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

**Art. 16.** Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 17.** Except a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 18.** As the case may be, the sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

### E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

**Art. 19.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the manager or, in the case of several managers the board of managers, prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners. The balance is available for distribution by the general meeting of partners. The manager or, in the case of several managers, the board of managers may distribute interim dividends to the extent sufficient funds are available therefore.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 23.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand and five hundred (EUR 12,500.-) Euro.

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred (EUR 1,700.-) Euro.

#### *Declaration of sole partner in lieu of a general meeting*

The above named person (s), representing the entire subscribed capital has / have immediately proceeded to pass the following resolution:

1. The registered office of the Company shall be 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. The following persons are appointed members of the board of managers of the Company:
  - Mr Philippe Total, Head of Custody services and Investment Funds, born on March 26, 1965 in Luxembourg and residing 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
  - Mr Jean-Claude Simon, Head of Fund Administration Services, born on April 21, 1964 in Longlier (Belgium) and residing 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company in all circumstances and to bind the Company by their joint signatures.

The general meeting authorizes the board of managers of the Company to delegate the day to day management of the Company as well as the representation of the Company in connection therewith to one or more of its members.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six et le dix mai.

Par-devant nous Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT ALTERNATIVE INVESTMENTS, une société dont le siège est sis 170, place Henri Regnault, 92400 Courbevoie, France et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 410 704 571,

représentée par Monsieur Yves Lacroix, Avocat résidant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir conféré le 10 mai 2006.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire, est jointe au présent acte pour être enregistrée avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès qualité comme indiqué ci-dessus, demande au notaire instrumentaire de recevoir l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare avoir été constituée, ainsi que les statuts qui sont exposés ci-après:



### A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est créé par les présentes entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts de la Société par la suite une société à responsabilité limitée (S.à r.l.) régie par la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle qu'amendée, ainsi que par les présents statuts, sous la dénomination PRIVATE VALUE A, S à r. l. (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans différentes SICAR (sociétés d'investissement en capital à risque), sous forme de société en commandite par actions de droit luxembourgeois (les «SICARs»), et d'agir en tant qu'associé gérant commandité de ces SICARs.

La Société peut exercer toute activité commerciale ou financière qu'elle estimera utile pour la réalisation de son objet.

La Société peut emprunter de toute manière et sous toute forme, et émettre des obligations et autres titres de créance.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** Le siège social est sis à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider la constitution de succursales, de filiales et d'autres bureaux situés dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple résolution du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Si le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, estime que des événements politiques ou militaires extraordinaires intervenus ou imminents sont de nature à gêner le déroulement normal des activités de la Société là où la Société a son siège social, ou à entraver les communications entre le siège social et des personnes se trouvant à l'étranger, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la disparition complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires seront sans effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert temporaire, restera une société de droit luxembourgeois.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 5.** Le capital de la Société est de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros représenté par cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt cinq (EUR 25,-) euros chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 6.** Le capital social pourra être modifié à tout moment par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts à souscrire seront proposées prioritairement aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital représenté par leurs parts sociales.

**Art. 7.** La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par part. Les copropriétaires indivis désigneront un représentant unique qui les représentera auprès de la Société.

**Art. 8.** Les parts de la Société sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un nouvel associé que sous réserve de l'accord des autres associés, donné en assemblée générale à la majorité des trois quarts du capital social.

En cas de décès, les parts de l'associé décédé ne peuvent être cédées à de nouveaux associés qu'avec l'accord des autres associés, donné en assemblée générale, à la majorité des trois quarts du capital social. Toutefois, cet accord n'est pas requis si les parts sont cédées aux ascendants ou aux descendants du conjoint survivant.

**Art. 9.** Le décès, la privation des droits civiques, la faillite ou l'insolvabilité d'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 10.** Les créanciers, les cessionnaires ou les héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens ou les documents de la Société.

### C. Direction

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Dans les rapports avec les tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser toutes opérations compatibles avec l'objet de la Société. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe les conditions de leur mandat. Il ou ils ne peuvent être révoqués que pour un juste motif.

La Société est liée en toutes circonstances par la signature de son gérant ou, s'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants, ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir a été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 12.** En cas de pluralité de gérants, la Société est dirigée par un conseil de gérance qui désigne parmi ses membres un président et, le cas échéant, un vice-président. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'est pas nécessairement un gérant, qui sera chargé de la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, ou de deux gérants, au lieu indiqué sur l'avis de convocation. Les séances du conseil de gérance se tiennent au siège social de la Société, sauf indication contraire dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les séances du conseil de gérance mais, en son absence, le conseil de gérance peut désigner un autre gérant pour assurer la présidence pro tempore, à la majorité des votants présents à cette séance.

Les gérants doivent être convoqués par écrit à toute séance du conseil de gérance avec un préavis d'au moins vingt-quatre (24) heures sur la date prévue pour la séance, sauf urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence seront indiquées sur l'avis. Il peut être renoncé à cet avis par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie, courrier électro-

nique ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale n'est pas nécessaire pour convoquer un conseil de gérance à une heure et en un lieu qui avaient été fixés par une résolution antérieure adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis n'est requis si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la séance du conseil de gérance ou pour approuver une résolution consignée par écrit et approuvée et signée par tous les membres du conseil de gérance.

Un gérant peut intervenir à une séance du conseil de gérance par le biais d'un autre gérant qu'il nomme en qualité de mandataire par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Un gérant peut participer à une séance du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la séance de s'entendre les unes les autres. La participation à une séance par le biais de ces moyens équivaut une participation en personne.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Si au cours d'une séance il y a partage de voix sur une résolution, le président de séance a voix prépondérante.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, adopter des résolutions par voie circulaire, les membres exprimant leur accord par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble des circulaires constituera le procès-verbal faisant preuve de la résolution.

**Art. 13.** Le procès-verbal d'une séance du conseil de gérance est signé par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou dans d'autres circonstances doivent être signés par le président ou par deux gérants ou encore par la personne désignée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14.** Le décès ou la démission d'un gérant pour quelque raison que ce soit n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Le ou les gérants n'encourent, en raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle au titre des engagements pris régulièrement au nom de la Société. En leur qualité de mandataires ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égale au nombre de parts qu'il détient ou qu'il représente.

**Art. 17.** A moins qu'une majorité plus importante soit requise en vertu des présents statuts, les décisions collectives sont adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social.

La modification des statuts exige l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 18.** Le cas échéant, l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés, conformément aux dispositions de la Section XII de la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle qu'amendée.

#### **E. Exercice fiscal - Comptes annuels - Distribution des profits**

**Art. 19.** L'exercice de la Société commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de la même année.

**Art. 20.** Les comptes sont arrêtés le trente et un décembre de l'année et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire présentant une estimation de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut vérifier l'inventaire et le bilan au siège de la Société.

**Art. 21.** Cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société est affecté à la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde peut être affecté librement par les associés. Le solde peut être affecté à la distribution par l'assemblée générale des associés. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut distribuer un acompte sur dividende dans la mesure où des fonds suffisants existent.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** En cas de dissolution, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne sont pas nécessairement des associés, nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur mandat et leurs honoraires. Sauf décision contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif après déduction du passif sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans le Société.

**Art. 23.** Toute question qui n'est pas régie par les présents statuts est régie par la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés, telle que modifiée.

#### *Souscription et paiement*

La partie comparante, représentée comme indiqué en tête des présentes, ayant rédigé les statuts de la Société, déclare souscrire les cinq cents (500) parts sociales et les avoir intégralement libérées en espèces pour la somme de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros.

La preuve de ce paiement est donnée au notaire soussigné, qui déclare que les conditions fixées par l'article 183 de la Loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été satisfaites.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2006.

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit supportés par la Société pour les besoins de sa constitution sont estimés à environ mille sept cents (1.700,- EUR).

*Déclaration de l'associé unique tenant lieu d'assemblée générale*

La personne susvisée, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoquée, a adopté aussitôt la résolution suivante:

1. Le siège social de la Société est fixé au 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées membres du conseil de gérance de la Société:

- Monsieur Philippe Total, Head of Custody services and Investment Funds né le 26 mars 1965 à Luxembourg et résidant 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Grand-Duché du Luxembourg; et

- Monsieur Jean-Claude Simon, Head of Fund Administration Services, né le 21 avril 1964 à Longlier (Belgique) et résidant 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Grand-Duché du Luxembourg.

Les gérants sont investis des pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour engager la Société par leur signature conjointe.

L'assemblée générale autorise le Conseil de gérance de la Société à déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société relative à cette délégation à un ou plusieurs de ses membres.

Le présent acte authentique a été dressé au Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes que, à la demande de la partie comparante susvisée, le présent acte authentique est rédigé en anglais et suivi de sa traduction en français; en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version en anglais prévaudra.

Après lecture du document à la personne comparante, dont le notaire connaît le nom, le prénom, l'état civil et la résidence, cette personne a signé avec le notaire le présent acte authentique.

Signé: Y. Lacroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, vol. 153S, fol. 54, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

G. Lecuit.

(044469/220/336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

**WILLY PUTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schieren.

R. C. Luxembourg B 100.244.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06628, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, janvier 2006.

Pour WILLY PUTZ S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(911077/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**S.A. HUNTER'S, Société Anonyme.**

Siège social: L-9638 Pommerlach, 19, route de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 96.138.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2005*

Est nommé commissaire aux comptes Monsieur Justin Dostert, conseiller en fiscalité et comptabilité, né à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> janvier 1939, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération. Son mandat de commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 23 novembre 2005.

Pour extrait conforme

S.A. HUNTER'S

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(913111/231/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 février 2006.

51524

**FE + S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 49.681.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Soussigné.

A comparu:

Monsieur Stéphane Van Caillie, demeurant à L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem;  
Agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Jean-Marie Devos, demeurant 10, chemin de Maulenne, B-5020 Malonne,

en vertu d'une procuration substituée sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès- dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses et constatations:

I.- Que la société anonyme FE + S.A. ayant son siège social à L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 49.681, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 144 du 31 mars 1995.

II.- Que le capital social de la société anonyme FE + S.A., prédésignée s'élève actuellement à CHF 200.000,- (deux cent mille francs suisses), représenté par 200 (deux cents) actions de 1.000,- CHF.

III.- Que le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société FE + S.A.

IV.- Que le comparant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que le comparant déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que le registre des actionnaires n'a pas été matérialisé et que les titres représentatifs d'actions au porteur ont été annulés.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux anciens bureaux de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prénommé a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Van Caille, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 27 CS, fol. 7, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2006.

J. Elvinger.

(047529/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

**J.L.L., JOST LOGISTICS LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.  
R. C. Luxembourg B 93.001.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005*

Il a été décidé, entre autres, de confirmer le mandat du Commissaire actuellement en fonction, soit la société à responsabilité limitée FIDUNORD, S.à r.l., anciennement FN-SERVICES, S.à r.l. et dont la dénomination a été changée en date du 29 janvier 2004, avec siège social au 144, route de Stavelot à L-9991 Weiswampach.

Le mandat du Commissaire prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui doit se tenir en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 27 janvier 2006.

Pour J.L.L., JOST LOGISTICS LUXEMBOURG, Société Anonyme  
FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2006, réf. DSO-BM00435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(912116/667/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2006.

**PHOTOBUTTIK EWERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 19, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 95.945.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 26 janvier 2006, réf. DSO-BM00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PHOTOBUTTIK EWERT, S.à r.l.*

Signature

(911081/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**MENUISERIE GAUL ET CLEES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9780 Wincrange, Maison 36.

R. C. Luxembourg B 94.659.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 26 janvier 2006, réf. DSO-BM00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MENUISERIE GAUL ET CLEES, S.à r.l.*

Signature

(911082/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**VALAIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9535 Weidingen, 27, rue Knupp.

R. C. Luxembourg B 92.173.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 26 janvier 2006, réf. DSO-BM00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour VALAIN S.A.*

Signature

(911083/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**MFR CASTEL ROMANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 88.841.

*Extrait des résolutions de l'associée unique du 7 février 2006*

1. Les classes A, B et C affectées aux gérants le 23 août 2002 ont été supprimées.

2. Le nombre des gérants a été réduit de 6 à 4.

3. Monsieur Stefano Stroppiana s'est démis de son mandat de gérant A.

4. Monsieur Gary Bond s'est démis de son mandat de gérant A.

5. Monsieur Corrado Fratini s'est démis de son mandat de gérant B.

6. Monsieur Jacopo Mazzei s'est démis de son mandat de gérant B.

7. La nomination de Monsieur Lee Scott Richardson, gérant, né le 17 juillet 1972 à Birmingham (Angleterre), demeurant à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ, et de Monsieur Simon Andrew Megginson Corner, gérant, né le 17 octobre 1950 à Nuneaton (Angleterre), demeurant à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ, comme gérants de la société pour une durée illimitée a été confirmée.

8. Monsieur Carl Alexander Richardson, gérant, né le 27 février 1974 à Birmingham (Angleterre), demeurant à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, Royaume-Uni B69 3DZ, et Monsieur Martyn Ford Richardson, gérant, né le 31 mai 1969 à Stourbridge (Angleterre), demeurant à Dudley Road East, Oldbury, West Midlands, United Kingdom B69 3DZ, ont été nommés gérants pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour avis sincère et conforme

*Pour MFR CASTEL ROMANO, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO01141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026993/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2006.

---

**BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.669.

—  
EXTRAIT

M. Jean-Claude Stoffel a démissionné du Conseil d'Administration avec effet le 28 février 2006.

BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A.  
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO01107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022265//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

---

**ILIX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 77.954.

L'an deux mille six, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ILIX HOLDING S.A., avec siège à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté (R.C. B 77.954), constituée suivant acte notarié du 1<sup>er</sup> septembre 2000, publié au Mémorial C n° 177 du 7 mars 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Georges Brimeyer, retraité, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 6 alinéa 2 des statuts.
2. Démission de Monsieur Jesse Hester de son poste d'administrateur et de Monsieur Giovanni Oliverio en tant qu'administrateur, respectivement administrateur-délégué.
3. Nominations statutaires.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer l'article 6 alinéa 2 des statuts comme suit:

**Art. 6. alinéa 2.** La société se trouve engagée par la signature conjointe de 4 (quatre) administrateurs.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jesse Hester de son poste d'administrateur et celle de Monsieur Giovanni Oliverio de son poste d'administrateur, respectivement d'administrateur-délégué.

Le nombre des administrateurs est fixé à 7:

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Luigi Enrico Ghezzi, administrateur de société, né à Cusano Milanino (I), le 11 mars 1938, demeurant à 20095 Cusano Milanino (I), 23, Via Ninfea.
- Monsieur Alberto Ghezzi, administrateur de société, né à Milan (I), le 31 mars 1954, demeurant à I-20095 Cusano Milanino, 48, Viale Cooperazione.
- Monsieur Domenico d'Andrea, administrateur de société, né à Milan (I), le 21 décembre 1962, demeurant à I-20090 Segrate, Via Giorgio Amendola, 38.
- Mademoiselle Vangelina Karamitre, employée privée, née à Luxembourg, le 9 décembre 1976, demeurant professionnellement à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.
- Madame Biljana Fux-Karamitre, employée privée, née à Struga (Fyrom), le 29 novembre 1974, demeurant professionnellement à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.
- Madame Christine Bucari, employée privée, née à Luxembourg, le 29 mars 1975, demeurant professionnellement à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.

Est confirmé au poste d'administrateur:

- Monsieur Georges Brimeyer, retraité, né à Luxembourg, le 29 septembre 1942, demeurant à L-1880 Luxembourg, 111, rue Pierre Krier, lequel sera également nommé administrateur-délégué.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit cent vingt euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Brimeyer, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 mars 2006, vol. 914, fol. 90, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 mars 2006.

G. d'Huart.

(027056/207/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2006.

**PHOENIX II MIXED N, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 110.516.

*Extrait de la Résolution des gérants datée du 10 octobre 2005*

Les gérants de PHOENIX II MIXED N, S.à r.l. («la société»), ont décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce avec effet au 10 octobre 2005.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

M. van Krimpen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022316/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

**ENTREPRISE DE CHARPENTE CAMILLE GOEBEL ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9644 Dahl, 58, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 102.413.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 26 janvier 2006, réf. DSO-BM00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE DE CHARPENTE CAMILLE GOEBEL ET FILS, S.à r.l.

Signature

(911085/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 33.333.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 juin 2006 à 15.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02550/000/18)

Le Conseil d'Administration.

51528

**HIBOU, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 70.559.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *20 juin 2006* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02166/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**TYR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 106.541.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lieu le *21 juin 2006* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02625/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
H. R. Luxemburg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am *27. Juni 2006* um 11.00 Uhr in 23, Avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg stattfinden wird, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

*Tagesordnung:*

1. Genehmigung des Berichts des Verwaltungsrates und des Berichts des Abschlussprüfers;
2. Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. März 2006 für das Geschäftsjahr 1. April 2005 - 31. März 2006;
3. Beschliessung der Gewinnverwendung;
4. Entlastung der Verwaltungsräte;
5. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2007;
6. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2007;
7. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteil berechtigt zu einer Stimme.

Jeder Anteilhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsformular am Sitz der Gesellschaft oder beim SCHWEIZER VERBAND DER RAIFFEISENBANKEN SVRB, Wassergasse 24, 9001 St. Gallen, beziehen.

Bitte senden Sie dieses bis zum *26. Juni 2006* ausgefüllt und unterschrieben an die Korrespondenzadresse der Gesellschaft, z. Hd. Fr. Nora Aouinti, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, 33, rue de Gasperich, L-2085 Luxembourg oder Telefax Nr. (+352) 2696 9730.

I (02875/755/29)

*Im Namen des Verwaltungsrates.*



**PERLMAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 38.897.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juin 2006* à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02670/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**ANDAYA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 56.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui aura lieu en date du *19 juin 2006* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation du bilan, du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturé au 31 mars 2006;
2. Approbation des comptes clôturés au 31 mars 2006;
3. Affectation des résultats de l'exercice clôturé au 31 mars 2006;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (02695/771/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**STRATUS TECHNOLOGIES GROUP S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 68.862.

The shareholders are hereby convened to an

**ORDINARY GENERAL MEETING**

To be held on *21 June 2006* at 9.30 a.m. with the following agenda (note that the Company will be in liquidation on the date of this meeting, subject to the extraordinary general meeting of the shareholders of 19 June 2006 having resolved to put the Company into liquidation):

*Agenda:*

1. Acknowledgement and acceptance of the proposal of the Board of Directors to hold the annual general meeting of the shareholders of the Company in respect of the financial year ended on 26 February 2006 on 21 June 2006 at 9.30 a.m. rather than on the Company's statutory date specified in article 18.1 of the Company's articles of association, and discharge (quitus) to the members of the Board of Directors of the Company and the liquidators in respect thereof.
2. Presentation to the meeting of (i) the report of the Board of Directors and the Statutory Auditor of the Company in respect of the annual accounts of the Company as per 26 February 2006 and of (ii) the report of the Board of Directors and the Independent Auditor of the Company in respect of the consolidated annual accounts of the Company as per 26 February 2006.
3. Approval of the balance sheet, the profit and loss accounts and the notes to the annual accounts and allocation of the results in respect of the financial year ended on 26 February 2006.
4. Approval of the consolidated balance sheet, the consolidated profit and loss accounts and the notes to the consolidated annual accounts, for the financial year ended on 26 February 2006.

5. Discharge (quitus) to the members of the Board of Directors, the Statutory Auditor and the Independent Auditor of the Company for the exercise of their respective mandates for, and in connection with, the financial year ended on 26 February 2006.
6. Presentation of the liquidation accounts and the liquidation report (rapport de liquidation) prepared by the liquidators of the Company.
7. Appointment of the liquidation auditor of the Company (commissaire à la liquidation) and
8. Determination of the closing date of the liquidation of the Company.

The shareholders are hereby informed that (i) a quorum of 50% of all the outstanding shares of the Company, (ii) a quorum of 60% of the outstanding Series A Preference Shares and (iii) a quorum of 60% of the outstanding Series B Shares shall have to be represented at the meeting and that resolutions shall be passed by a majority of 2/3 of the votes cast at the meeting.

I (02873/5499/36)

*By order of the Board of Directors.*

**IBERIQUE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le mardi 20 juin 2006 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02696/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ABOUKIR MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 82.126.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 20 juin 2006 à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02697/1267/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**HONEYBEE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 14.148.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 19 juin 2006 à 18.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02791/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

51531

**ALERNO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 8.773.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 20 juin 2006 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02698/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**BOMEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 26.535.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra le 19 juin 2006 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02740/788/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**VALPARSA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 32.998.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VALPARSA S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 19 juin 2006 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02790/750/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**INDUSTRIAL SOFTWARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.481.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 20 juin 2006 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes aux 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée.
5. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

I (02850/322/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**IVIMA FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 44.644.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Délibération et décision à prendre quant à la poursuite éventuelle de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02848/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**THUNDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.162.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 26 juin 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02849/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**DEXIA MONEY MARKET, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 26.803.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 mai 2006, les actionnaires sont invités à assister à la

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 juillet 2006 à 14 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT, 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Ajout d'un nouvel article, numéroté 5, aux statuts, qui aura la teneur suivante:  
«La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective du portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.  
Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par décision d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société.»
2. Modification de la numérotation des articles 5 à 29 des statuts qui deviennent les articles 6 à 30.
3. Modification de la première phrase de l'article 23 (nouvelle numérotation) des statuts qui aura la teneur suivante:  
«La valeur nette des avoirs de la Société, la valeur nette par action de chaque classe, ainsi que les prix d'émission et de rachat seront déterminés périodiquement, mais en aucun cas moins de deux fois par mois (le jour d'évaluation).»

4. Ajout d'un paragraphe supplémentaire à l'article 24 (nouvelle numérotation) des statuts, après le premier paragraphe, qui aura la teneur suivante : «La Société constitue une seule et même entité juridique; toutefois les actifs d'une classe déterminée ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent cette classe; dans les relations des actionnaires entre eux, chaque classe est traitée comme une entité à part.»
5. Modification de l'article 27 (nouvelle numérotation) des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«La Société distribuera, dans le respect des prérogatives de l'assemblée générale, l'ensemble des revenus d'intérêts recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais qui s'y rapportent proportionnellement. Ces revenus d'intérêts constituent la composante d'intérêts définie ci-dessous.  
Par composante d'intérêts, il y a lieu d'entendre la part des revenus de créances de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières provenant directement ou indirectement de paiement d'intérêts.  
Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, décidera pour chaque catégorie d'actions de distribution, de toutes autres distributions de revenus.  
L'actif net de la Société pourra être distribué dans les limites de l'article 24 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les Organismes de Placement Collectif.  
Les distributions seront payées aux temps et lieux choisis par le conseil d'administration et dans la devise de la classe concernée. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires pour distribuer durant l'exercice un ou des acomptes sur dividendes, selon la fréquence qu'il estimera adéquate.»
6. Ajout d'un paragraphe supplémentaire à l'article 28 (nouvelle numérotation) des statuts, après le premier paragraphe, qui aura la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de prévoir la liquidation automatique d'une classe lorsque ses actifs nets deviennent inférieurs à un certain seuil, tel que fixé de temps à autre par le Conseil d'Administration.»

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette deuxième assemblée générale extraordinaire ne requièrent aucun quorum; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

I (02874/755/55)

*Le Conseil d'Administration.*

**INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 21.108.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND (the «Fund»), will be held at the offices of the Fund, on *June 16, 2006* at 3.00 p.m., with the following

*Agenda:*

1. To hear and accept the Reports of:
  - a. The Directors
  - b. The Auditors
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 31 December 2005, including the Statement of Net Assets as at 31 December 2005 and Statement of Operations for the year ended 31 December 2005.
3. To discharge the Board of Directors and the Auditors with respect of their performance of duties for the year ended 31 December 2005.
4. To approve the Board of Directors and elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To re-appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors of the Fund, to serve until the next Annual General Meeting of shareholders and to authorise the Directors to fix their remuneration.
6. To approve the dividend, if any, paid in respect of the year ended 31 December 2005.
7. Any other business.
8. Adjournment.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

The audited annual report as at 31 December 2005 is available, free of charge, at the registered office of the Fund or, at the offices of any of the Sub-Distributors.

I (02877/584/29)

*The Board of Directors.*

**TMF SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 34.905.

Due to the lack of quorum, the Extraordinary General Meeting of Shareholders convened on May 29, 2006 was not able to validly decide on the items of its agenda.

Thus, the Shareholders of TMF SICAV (the «SICAV» or the «Company») are hereby reconvened to attend to a

**NEW EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of Shareholders to be held in Luxembourg, at the registered office of the Company, on *June 30, 2006* at 4.00 p.m., with the following agenda:

*Extraordinary resolution:*

To approve the merger of the Fund into ABN AMRO FUNDS, a «société d'investissement à capital variable» under Part I of the law of December 20, 2002 relating to undertakings for collective investment, as amended, having its registered office at 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and more specifically, upon hearing :

(i) the report of the board of directors of the Fund explaining and justifying the merger proposal published in the Mémorial and deposited with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg;

(ii) the audited reports proscribed by articles 266 of the law of 10 August 1915 on commercial companies prepared by ERNST & YOUNG;

1. to approve more specifically the merger as detailed in the merger proposal;
2. to determine June 30, 2006 or such other date as the general meeting of the shareholders of the Fund shall decide, upon the chairman's proposal (this date not being later than six months after the date of the extraordinary general meeting) the effective date of the merger as defined in the merger proposal (hereafter the «Effective Date»);
3. to decide that on the Effective Date of the merger, the assets and liabilities (the «Assets») of the sub-funds/classes of the Fund, will be automatically transferred to the different sub-funds/classes of ABN AMRO FUNDS as follows:

Sub-fund of TMF SICAV	Class	Sub-fund of ABN AMRO FUNDS	Class
TMF SICAV USD	A	Interest Growth Fund (USD)	B
TMF SICAV USD	B	Interest Growth Fund (USD)	A
TMF SICAV EUR	A	Euro Plus Fund	B
TMF SICAV EUR	B	Euro Plus Fund	A

Class A shares in the Fund: distribution shares

Class B shares in the Fund: capitalisation shares

Class A shares in ABN AMRO FUNDS: capitalisation shares

Class B shares in ABN AMRO FUNDS: distribution shares

4. to decide that on the Effective Date, ABN AMRO FUNDS will issue to the shareholders of the sub-funds/classes of the Fund, shares in the sub-funds/classes of ABN AMRO FUNDS as described above. In exchange for the contribution of the Assets, ABN AMRO FUNDS will issue to the holders of shares in TMF SICAV, a certain number of shares of classes A and B shares, as described above, on the basis of the respective net asset value per share of classes in TMF SICAV, and of the net asset value per share of the corresponding classes of shares in ABN AMRO FUNDS, on the Effective Date. Such number of shares issued by ABN AMRO FUNDS shall be allocated to each holder of shares in TMF SICAV on a pro rata basis. The new shares in ABN AMRO FUNDS will be distribution and capitalisation shares, as described above, and will be issued in registered form as of the Effective Date;
5. to state that, as a result of the merger, the Fund be wound up on the Effective Date and all its shares in issue be cancelled.

Shareholders in the Fund who do not agree with the proposed merger may request redemption of their shares, under the usual conditions provided in the prospectus, to be dealt until and including June 30, 2006 (or on such other date determined by the shareholders pursuant to item 2 above).

- Shareholders of the sub-fund TMF SICAV USD should note that the investment policy of ABN AMRO FUNDS - Interest Growth Fund (USD) (the «Sub-Fund») is to seek «to provide high regular growth that is consistent with capital preservation (measured in USD) and high liquidity. The reference currency of the Sub-Fund is USD, as mentioned in brackets in the name of the Sub-Fund, such reference currency is used for performance measurement and accounting purposes and it may differ from the investment currency. In choosing securities, the Sub-Fund's investment manager invests exclusively in short-term debt and other interest-bearing Transferable Securities. Through securities selection and through the use of derivatives, the investment manager actively manages the Sub-Fund's overall duration and credit quality».

Shareholders of the sub-fund TMF SICAV EUR should note that the investment policy of ABN AMRO FUNDS Euro Plus Fund (the «Sub-Fund») is to seek «to provide high regular growth and capital security (measured in Euro) as well as high liquidity by investing at least two-thirds of its net assets in investment-grade Euro-denominated transferable debt securities. The Sub-Fund's investment manager allocates assets among various fixed income enhancement strategies. For risk management purposes, the investment manager actively manages the Sub-Fund's overall duration - with a focus on maintaining a relatively short duration - through various methods including the use of derivatives».

Further details are available in the annexes to the report of the board of directors of the Fund.

The following documents shall be at the disposal of the shareholders for inspection and copies can be obtained by the shareholders free of charge at the registered office of the Fund:

- 1) the merger proposal;

- 2) the reports on the merger issued by ERNST & YOUNG, the auditors of the Fund and ABN AMRO FUNDS, prescribed by Article 266 of the law on commercial companies;
- 3) the reports of the board of directors for the Fund and ABN AMRO FUNDS on the merger;
- 4) the audited financial statements for the last three accounting years for the Fund and for ABN AMRO FUNDS ; and
- 5) the current prospectus of ABN AMRO FUNDS.

Shareholders are advised that no quorum will be required to validly deliberate on the agenda of the Meeting. The proposals of the agenda will require a majority vote of two thirds of the Shares present or represented at the Meeting in order to be approved.

For the shareholders who cannot attend the meeting, proxy forms will be available at the registered office of the SICAV upon request.

The proxy will be valid only if the proxy form together with the evidence of the ownership of the shares, are provided to the SICAV on June 26, 2006 at the latest.

I (02876/755/78)

*The Board of Directors.*

**INVESCO GT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 7.443.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of INVESCO GT INVESTMENT FUND (the «Fund»), will be held at the offices of the Fund, on *June 16, 2006* at 3.30 p.m., with the following

*Agenda:*

1. To hear and accept the Reports of:
  - a. The Directors
  - b. The Auditors
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 31 December 2005, including the Statement of Net Assets as at 31 December 2005 and Statement of Operations for the year ended 31 December 2005.
3. To discharge the Board of Directors and the Auditors with respect of their performance of duties for the year ended 31 December 2005.
4. To approve the Board of Directors and elect the Directors to serve until the next Annual General Meeting of shareholders.
5. To re-appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors of the Fund, to serve until the next Annual General Meeting of shareholders and to authorise the Directors to fix their remuneration.
6. To approve the dividend, if any, paid in respect of the year ended 31 December 2005.
7. Any other business.
8. Adjournment.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

The audited annual report as at 31 December 2005 is available, free of charge, at the registered office of the Fund or, at the offices of any of the Sub-Distributors.

In order to take part at the Meeting of June 16, 2006, the owners of bearer shares will have to deposit their shares, five clear days before the Meeting, with RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A. 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

I (02878/584/32)

*The Board of Directors.*

**BELTXNEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 77.297.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *3 juillet 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue le 2 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02880/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARTIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.974.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 4 juillet 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

L'Assemblée Générale du 4 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ces points de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02879/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**CLIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.669.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (02881/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**CORONAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.975.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 21 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02882/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**DELFA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.557.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 21, 2006 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement



5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

I (02883/795/16)

The Board of Directors.

---

**FINANCIERE V.P.I., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.377.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2006 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (02884/795/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**INTER MEGA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 50.234.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2006 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02885/795/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**MARFIOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 4 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue le 4 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02887/795/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**LAMSTEED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.662.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

I (02886/795/17)

Le Conseil d'Administration.

**NACARAT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.005.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**which will be held on *July 5, 2006* at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Postponed Annual General Meeting of May 5, 2006 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (02888/795/14)

The Board of Directors.

**SABULA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.956.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**qui aura lieu le *3 juillet 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue le 2 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02889/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**WELDPART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.634.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**qui aura lieu le *21 juin 2006* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02891/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**SHOE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.787.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**qui aura lieu le *21 juin 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (02890/795/17)

Le Conseil d'Administration.

**YERNIK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 98.667.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 21 juin 2006 à 11:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (02892/795/17)

Le Conseil d'Administration.

**OEVOLE ANLAGE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.513.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juillet 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Statutaire tenue le 2 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02893/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**MEACO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.300.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02286/755/18)

Le Conseil d'Administration.

51540

**EUROMEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.900.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *10 juin 2006* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Signature

*Un Mandataire*

II (01388/000/16)

---

**SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.524.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le jeudi *15 juin 2006* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02065/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 59.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 2006* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (02152/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KEERSMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi *20 juin 2006* à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire

4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02451/255/21)

*Le Conseil d'Administration.*

### **ING (L) RENTA FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.077.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 15 mai 2006 à 14.30 heures n'a pu délibérer valablement, sur l'ordre du jour ci-dessous, faute de quorum de présence. En conséquence, les actionnaires de ING (L) RENTA FUND II sont invités à assister à la

#### **SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra route d'Esch, 46-48 à L-2965 Luxembourg, le 19 juin 2006 à 14.30 heures en vue d'approuver la modification des statuts selon l'ordre du jour et les propositions de décisions suivantes :

##### *Ordre du jour:*

Refonte complète des statuts, tant au niveau de la forme que du fond et plus spécifiquement les propositions principales suivantes :

- changement de l'article 1 des statuts et coordination de tous les articles, afin de soumettre la SICAV ING (L) RENTA FUND II à la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.
- changement de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social de la SICAV comme suit : «L'objet exclusif de la Société est le placement de ses avoirs en valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de tous genres et/ou d'autres actifs visés par la partie I de la loi du vingt décembre deux mille concernant les organismes de placement collectif, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de sa gestion.»
- modification de l'ancien article 5 (nouvel article 7) afin de permettre que tout ou parties des avoirs de deux ou plusieurs compartiments puissent être cogérés.
- refonte de l'ancien article 8 (nouvel article 11) afin de permettre:
  - au Conseil d'administration de traiter, sous certaines conditions, la demande de rachat d'un actionnaire comme une demande de rachat de toutes les actions relevant de la classe d'actions concernée;
  - au Conseil d'administration d'obliger, sous certaines conditions, un actionnaire au rachat de toutes ses actions;
  - au Conseil d'administration de reporter un rachat ou une conversion d'actions dans l'intérêt de la Société.
- modification de l'article 12 afin de permettre au Conseil d'administration de traiter la demande de conversion d'un actionnaire comme une demande de conversion de toutes les actions relevant de ce compartiment et/ou de cette classe d'actions;
- insertion d'un nouvel article 13 concernant certaines restrictions à la possession d'actions;
- modification de l'ancien article 9 (nouvel article 14) afin d'y compléter la description des engagements de la SICAV et de préciser la manière dont les avoirs sont déterminés.
- insertion d'un nouvel article 15 relatif à l'allocation des actifs et des engagements au sein des compartiments.
- modification de l'ancien article 10 (nouvel article 16) afin d'y insérer des mesures permettant de prévenir les opportunités de «market timing»;
- ajout à l'ancien article 18 (nouvel article 20) des nouvelles dispositions concernant les investissements éligibles;
- modification de l'ancien article 13 (nouvel article 25) afin de changer la date d'assemblée pour la porter au deuxième jeudi de juillet à 11 heures 20.
- insertion d'un nouvel article 26 concernant les assemblées générales par compartiments ou classes.
- modification des anciens articles 5 et 6 (nouvel article 27) relatifs à la liquidation et fusion de compartiments ou classes d'actions.
- modification de l'ancien article 24 (nouvel article 29) relatif aux distributions de dividendes.
- modification de l'ancien article 26 (nouvel article 31) afin de préciser les conditions de dissolution/liquidation.

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de ING BELGIQUE S.A. ou de ING LUXEMBOURG, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire pourra délibérer valablement quelle que soit la portion du capital social présente ou représentée. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

Le texte du projet de refonte des statuts est disponible au siège social de la Société ainsi qu'auprès des organismes assurant le service financier.

II (02490/755/52)

*Le Conseil d'administration.*

**GEGORIC, Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 66.629.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *12 juin 2006* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02153/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**FINLOC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 98.973.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi *15 juin 2006* à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02454/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MASAI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.859.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi *13 juin 2006* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02496/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**FAIRFAX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 57.947.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 juin 2006* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du Commissaire;

- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02499/045/17)

Le Conseil d'Administration.

**SADYD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 31.878.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02500/045/16)

Le Conseil d'Administration.

**RISLA S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
- 3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (02505/506/15)

Le Conseil d'Administration.

**LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 20 juin 2006 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
- 3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
- 4. Affectation du résultat
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02452/255/21)

Le Conseil d'Administration.

51544

**NADAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 24.067.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 9 juin 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02506/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**ELECTRODYNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 75.709.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02519/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 20.288.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 9 juin 2006 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02507/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**CODIFI HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 19.686.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

II (02532/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*



51545

**BLUE LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 70.468.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02522/010/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SHAREHOLDINGS AMONGST FINANCIERS IN EUROPE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 54.845.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 juin 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02534/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**FINANCIERE ASTURIAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 85.700.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02527/010/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALBIN WEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.277.

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 13 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, avec pour

*Ordre du jour:*

1. Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de LUF en EUR au cours de 1 EUR pour 40,3399 LUF, le nouveau capital de la société s'élevant dès lors à EUR 154.933,45 (cent cinquante-quatre mille neuf-cent trente-trois euros et quarante-cinq cents).

2. Annulation des 625 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 10.000 chacune et création de 625 actions sans désignation de valeur nominale jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.
3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02580/755/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**SOFIGEPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.022.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 9 juin 2006 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02581/750/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**ALMAGEV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.095.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 9 juin 2006 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02582/750/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**PAM (L), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.128.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PAM (L) à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article 30 des statuts de la Sicav afin de prévoir, au minimum, une distribution annuelle de l'ensemble des revenus d'intérêts recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais qui s'y rapportent proportionnellement.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte de l'article 30 des statuts est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.

II (02674/755/21)

Le Conseil d'Administration.

---

**BASINCO HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 18.684.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège de la FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., sis à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, le 9 juin 2006 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Autorisation au Conseil d'Administration d'acquiescer des actions propres de la Société de temps à autre par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, à un prix qui ne peut être inférieur à EUR 0,61 ni supérieur à EUR 0,82 par action, étant entendu que le Conseil d'administration est autorisé à revoir ces minima et maxima dans une fourchette allant de +15% à -15% du cours de bourse de l'action de la Société, et aux autres conditions à déterminer par le Conseil d'Administration de la Société à condition que ce rachat soit conforme aux dispositions de l'article 49-2 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée), cette autorisation étant donnée pour une période maximale de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale extraordinaire.
2. Questions diverses.

II (02663/503/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE FINANCIERE DU MEDITERRANEEN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 11.632.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02305/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**MUSINOR FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 41.123.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02303/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**FUND PARTNERS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 86.828.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre société, qui aura lieu le 9 juin 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises agréé pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005.

4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée Générale Annuelle doit déposer ses actions au plus tard le 7 juin 2006 au guichet de l'institution suivante:

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg

II (02709/755/22)

Le Conseil d'Administration.

---

**PHASE CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 74.461.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
5. Divers.

II (02304/000/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**PHEBUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 89.688.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation d'un nouveau Administrateur.
5. Divers.

II (02306/000/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**KIMAKO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 18.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02307/000/15)

Le Conseil d'Administration.

---

51549

**D.S. CORPORATION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.334.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 9 juin 2006 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02403/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**MACRIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 95.251.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02308/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**SYRVAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.266.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social en date du mardi 13 juin 2006 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Elections statutaires;
5. Divers.

II (02467/783/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**SEDELLCO HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 juin 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02533/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**BANYAL ARAGORN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 102.341.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *June 9, 2006* at 15.00 o'clock

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
4. Miscellaneous.

II (02309/000/15)

*The Board of Directors.*

**MUSE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 98.866.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *9 juin 2006* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
6. Divers

II (02404/788/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**LEVITA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 96.392.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *9 juin 2006* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (02410/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**LABECASTE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *21 juin 2006* à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat

5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Nominations statutaires
7. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02450/255/22)

Le Conseil d'Administration.

---

**LASTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 96.394.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (02409/000/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**TRAVIATA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 101.993.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02525/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**3 RIVES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 90.188.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02528/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**MONTECARO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 44.266.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

II (02406/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**GPS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 96.391.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (02407/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**HIGHWORTH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 96.650.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 9 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Ratification de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs.
5. Divers.

II (02408/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*